



MARIA-CHAPDELAINE

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

**AVIS PUBLIC**

Je, soussigné, donne AVIS à la population de la MRC de Maria-Chapdelaine que la prochaine séance publique de la Régie intermunicipale du parc industriel de la MRC, de même que celle du conseil de la MRC, planifiées au calendrier des séances pour mercredi le 8 septembre prochain, respectivement à 18h45 et à 19h., sont reportées d'une semaine, soit au mercredi le 15 septembre prochain aux mêmes heures.

Je donne également AVIS qu'au cours de chacune de ces séances, les administrateurs et les élus de ces deux entités municipales adopteront les états financiers et les rapports du vérificateur externe au 31 décembre 2020 et ce, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*.

**Compte tenu de la COVID-19, toute personne intéressée à se procurer lesdits rapports doit obligatoirement communiquer au préalable au n° (418) 276-2131.**

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce vingt-cinquième jour du mois d'août deux mille vingt-et-un.

Le secrétaire-trésorier adjoint

Christian Bouchard

- *Publié dans le journal « Nouvelles Hebdo »  
Édition du 1<sup>er</sup> septembre 2021*
- *Affiché au bureau de la MRC le 25 août 2021*
- *Publié sur le site Internet de la MRC le 7 septembre 2021*